



# GUIDE DE PEUPLEMENT DAC



## Introduction

---

Ce guide s'adresse aux DAC devant décrire leur structure et leurs unités dans le ROR.

Pour harmoniser la description régionale, il a été décidé qu'un DAC :

- Doit décrire son EG avec un TEG « Dispositif d'appui à la coordination (DAC Santé) »
- Peut se décrire via la création d'unités opérationnelles (UO)

Les Type d'UO de ces unités, faisant référence à des activités qui peuvent exister par ailleurs ou existaient avant la création du DAC, peuvent être portées via les TUO suivants :

- Activités ciblées de prévention
- Gestion de Cas dispositif MAIA
- Maison des aînées et des aidants (M2A)
- Cellule d'accueil, écoute, conseil, information et soutien
- EMS APA (Equipe Médico-Sociale APA)
- Formation des professionnels
- Equipe d'évaluation CNAV/PAP
- Equipe de coordination CLIC

Les TUO pour décrire précisément la prise en charge spécifique et dédiée aux DAC sont les suivants :

- **Accompagnement intensif**
- **Coordination parcours complexe**

→ **Seuls ces deux TUO spécifiques seront détaillées dans les slides suivantes**

# Nomenclature de description des TUO spécifiques aux DAC dans le ROR



## Nomenclature de description des DAC

### Activités opérationnelles

#### Activités opérationnelles

= ensemble cohérent d'actions et de pratiques mises en œuvre pour répondre aux besoins en santé de la personne

- Accompagnements à des activités sociales, culturelles, sportives et de loisirs
- Accompagnements pour créer ou maintenir le lien social et éviter l'isolement
- Activité de prévention
- Conseils et accompagnements dans les démarches afin de mobiliser les mesures de protection adaptées
- Coordination de parcours complexes
- Coordination plan d'aide
- Coordination plan de soins
- Evaluation du logement et préconisation d'adaptation pour le maintien à domicile
- Informer, évaluer, accompagner et orienter pour l'ouverture des droits et l'accès aux prestations pour l'aidé et l'aidant
- Soutien et aide aux aidants



# Nomenclature de description des DAC

## Actes spécifiques

### Actes spécifiques

= action menée par un acteur de santé dans le cadre d'une activité

- Accompagnement à l'accès aux droits et aide à la constitution de dossier
- Accompagnement à l'utilisation des équipements dont domotique
- Accompagnement administratif
- Actions de prévention primaire (pour éviter la survenue d'un problème de santé)
- Actions de prévention secondaire (pour atténuer ou supprimer un problème de santé)
- Actions de prévention tertiaire (pour éviter l'aggravation ou la chronicisation d'un problème de santé)
- Activité thérapeutique
- Aide à la demande de protection juridique
- Aide à la mise en place d'aides humaines à domicile
- Aide à la mise en place d'aides techniques
- Aide aux aidants (atelier pro-famille)
- Animation territoriale du partenariat
- Bilan neuro-psychologique
- Bilan psychologique clinique
- Coordination des aides, prestations et dispositifs existants
- Coordination des aides, prestations et dispositifs existants : personne fragile
- Coordination des aides, prestations et dispositifs existants : situation complexe
- Coordination des prestations de soins
- Demande de protection juridique
- Evaluation / bilan cognitivo-comportemental
- Evaluation cognitive et psychocomportementale
- Evaluation de l'autonomie (GIR) en vue d'une prestation financière
- Evaluation de l'autonomie fonctionnelle
- Evaluation du logement
- Evaluation et prise en charge de la douleur par une technique non invasive
- Evaluation financière et budgétaire
- Evaluation gériatrique
- Evaluation multidimensionnelle standardisée
- Evaluation sociale
- Expertise -conseil intervenant professionnel
- Formation des aidants
- Groupes de soutien et d'échange
- Intervention à domicile
- Médiation
- Orientation de la personne âgée/personne handicapée vers le dispositif d'offre de soins et de services appropriés
- Orientation vers le dispositif d'offre d'aide et de soins des services appropriés
- Prise en charge de la douleur réfractaire
- Prise en charge diététique et nutritionnelle
- Prise en charge ergothérapeutique
- Prise en charge psychiatrique
- Prise en charge psychomotricien
- Réunion concertation complexité
- Soutien aux intervenants professionnels
- Soutien et écoute téléphonique
- Suivi de l'adaptation du logement
- Suivi intensif et continu
- Téléassistance
- Thématique addictologie
- Thématique bucco-dentaire
- Thématique diabétologie
- Thématique gérontologie
- Thématique handicap
- Thématique oncologie/cancérologie
- Thématique périnatalité
- Thématique précarité
- Thématique soins palliatifs



## Nomenclature de description des DAC

### Professions et compétences spécifiques

#### Professions

- Assistant de service social
- Conseiller en économie sociale et familiale
- Educateur spécialisé
- Ergothérapeute
- Infirmier
- Médecin
- Psychologue

#### Compétences spécifiques

= capacité ou compétence reconnue d'une personne ressource de l'unité

- Médecin coordonnateur
- Infirmier coordonnateur